

çois dans son encyclique, *Laudato si'*. Celle-ci a pour objet «*la sauvegarde de la **maison commune***». La réflexion du pape François nous concerne tous : «*Quel genre de monde voulons-nous laisser à ceux qui nous succèdent, aux enfants qui grandissent ?*» (n° 160). «*Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.*» (Antoine de Saint-Exupéry). Le pape François se fait l'écho du cri de cette terre «*en raison des dégâts que nous lui causons par l'utilisation irresponsable et par l'abus des biens que Dieu a déposés en elle*» (n° 2). La planète terre, notre **maison commune**, nous en avons la responsabilité. Nous devons la partager : elle ne peut être annexée par quelques-uns, dans l'oubli des autres. Le Pape définit ce qu'il appelle «*l'écologie intégrale*». Que veut-il dire ? Il ne pense pas de manière séparée le souci de l'air, des plantes, des espèces animales, des hommes. Ce n'est pas une écologie partielle, mais intégrale. «*Tout est lié*», répète-t-il : notre environnement, comme les questions de justice sociale. Ainsi le Pape définit-il «*la place spécifique de l'être humain dans ce monde et ses relations avec la réalité qui l'entoure*» (n° 15).

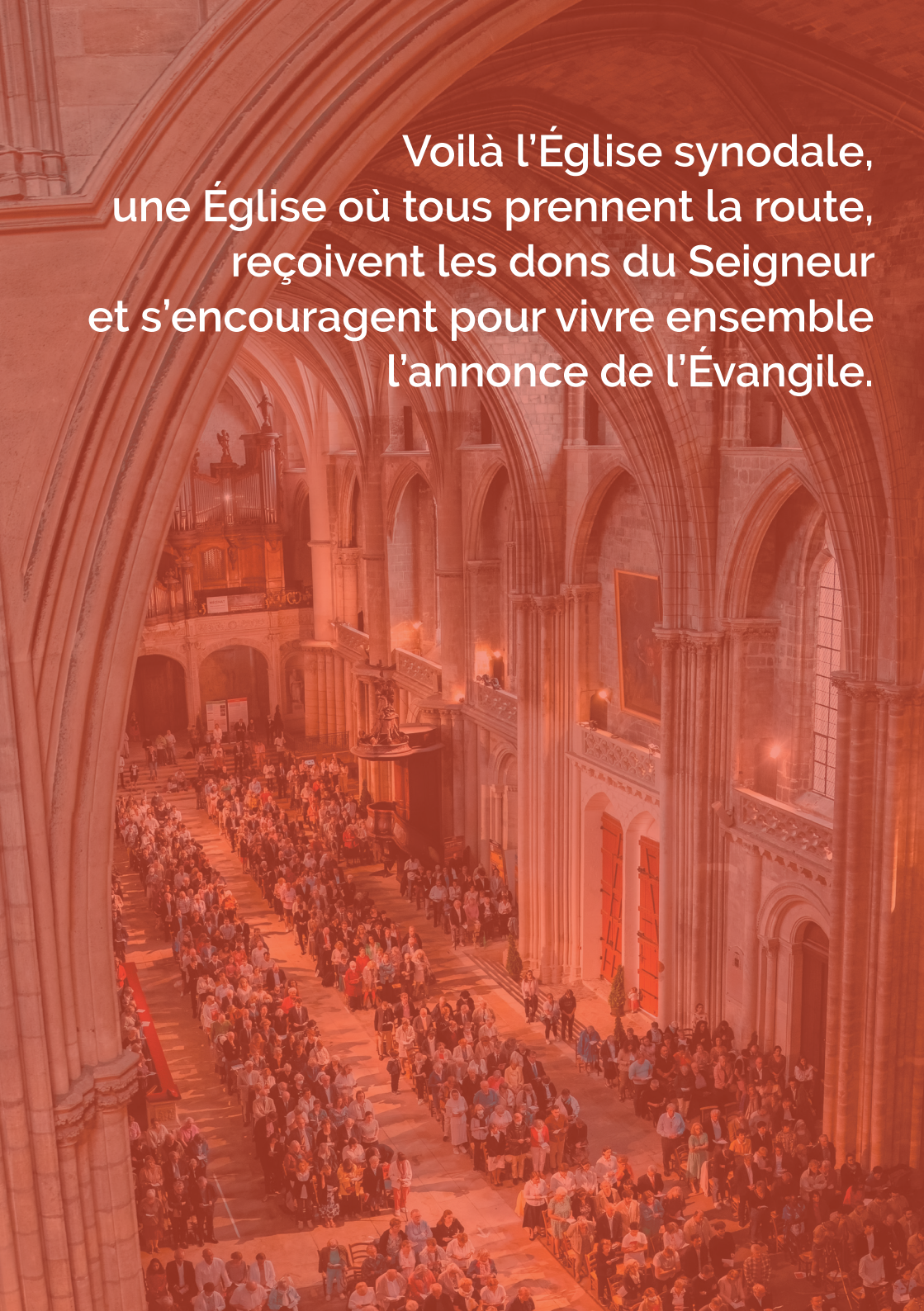
Je fais de «*l'écologie intégrale*» le thème du prochain conseil pastoral diocésain pour que des orientations soient données pour les catholiques

de Gironde. Sans attendre, j'encourage les **PAROISSES NOUVELLES** à se saisir de ce thème, dans leur futur projet pastoral ; j'incite le déploiement du label «*Église verte*» en Gironde. J'encourage les aumôneries, mouvements de jeunes et écoles catholiques, à mettre en place une réflexion destinée aux jeunes du diocèse. Sans attendre encore, j'attire l'attention des chrétiens du diocèse sur deux attitudes prônées par l'encyclique : l'**émerveillement** et la **conversion**.

Quelle est notre capacité d'**émerveillement** ? Le Pape cite le *Cantique des Créatures*, écrit par saint François d'Assise. Celui-ci **s'émerveille** en particulier pour «*sœur notre mère Terre qui nous sustente et nous gouverne*». Il nous invite à accueillir la Création comme un don. **S'émerveiller** devant un paysage, une œuvre d'art, la vie tout simplement. Recevoir notre vie comme un cadeau.

À quelle **conversion** sommes-nous prêts ? Notre planète a des ressources limitées. Comment vivre ensemble dans un univers limité ? Nous avons à exercer notre responsabilité personnelle, à avoir une consommation responsable, à réfléchir à nos achats, nos déplacements, notre alimentation. Comment entendre cet appel à une vie plus simple ?

Voilà l'Église synodale,
une Église où tous prennent la route,
reçoivent les dons du Seigneur
et s'encouragent pour vivre ensemble
l'annonce de l'Évangile.



TROISIÈME PARTIE

Pour une Église missionnaire et synodale : Constitution des **paroisses nouvelles**

En Gironde, des confréries rassemblent des représentants des nombreux métiers de la vigne : viticulteurs, maîtres de chais, ouvriers, négociants... Ces confréries se sont constituées avec leur spécificité et elles cherchent à vivre l'entraide entre les membres, dans la diversité de leurs compétences. À l'occasion des vendanges, de la fête de saint Vincent, patron des vigneron, de l'accueil de nouveaux membres, c'est toute une famille qui est heureuse de se réunir.

Le diocèse de Bordeaux se réunit aussi, à l'invitation de son Seigneur, à la cathédrale de Bordeaux, à l'occasion de la Saint-André, patron du diocèse, à l'occasion des ordinations de prêtres, diacres ou évêques. Il se réunit chaque année, pour la messe chrysmale autour de l'évêque : belle image du diocèse composé de multiples paroisses, riche de voca-

tions et de missions très diverses. Autour de l'évêque, nous sommes l'Église catholique en Gironde. Les prêtres et diacres qui ont reçu leur mission de l'évêque, renouvellent leur engagement. Et, à la fin de la messe, les différents représentants, personnes laïques, ministres ordonnés, personnes consacrées quittent la cathédrale et prennent la direction de leur lieu de mission. Voilà l'Église synodale, une Église où tous prennent la route, reçoivent les dons du Seigneur et s'encouragent pour vivre ensemble l'annonce de l'Évangile. Au cours de l'année dernière, nous avons réfléchi à la synodalité dans l'Église. Un rapport diocésain a été rédigé et publié³⁸. Dans l'attente du prochain Synode à Rome et de la lettre du Pape qui suivra, je relève déjà quelques points pour faire vivre cette synodalité dans les **PAROISSES NOUVELLES** du diocèse de Bordeaux.

Quelques repères pour les PAROISSES NOUVELLES

L'Église catholique est présente sur le territoire de Gironde de multiples façons. Parfois, c'est une communauté religieuse ou monastique, d'autres fois une école catholique, d'autres fois un sanctuaire ou un lieu de solidarité (aumônerie, centre Saint-Vincent-de-Paul ou du Secours Catholique). Mais la présence la plus repérée, c'est la **paroisse**. Sous certaines conditions, la **paroisse** garde aujourd'hui son importance. Le pape François l'a souligné dans sa lettre *La joie de l'Évangile* au n°28. J'invite chaque **paroisse** à travailler ce texte, pour bien s'approprier la mission des paroisses aujourd'hui. La **PAROISSE NOUVELLE** prendra aussi le temps de se donner un nom qui marque à la fois son inscription sur le territoire et son lien à l'Église diocésaine. Elle rédigera un **PROJET PASTORAL MISSIONNAIRE**, s'inspirant de cette lettre pastorale, des derniers Actes synodaux et des réflexions diocésaines ou locales sur la synodalité, et en tenant compte de sa situation et des décisions déjà prises. Si les conditions locales l'exigent, quand un même curé anime deux anciens secteurs pastoraux, on appréciera, avec les équipes concernées, s'il est opportun ou pas de constituer une unique **PAROISSE NOUVELLE**. Ce sera discuté avec le Vicaire Général concerné.

PAROISSE

La paroisse est la communauté des fidèles baptisés, présents, en règle générale, sur un territoire donné et dont la charge pastorale est confiée au curé³⁹. Elle est le cadre où se vit la communion des **FRATERNITÉS CHRÉTIENNES DE QUARTIER**. Elle a pour mission d'être au quotidien et dans la proximité, le signe visible de l'Église qui annonce l'Évangile, qui rend gloire à Dieu et prie pour les hommes, et qui se met à la suite du Christ au service de tous, à commencer par les plus pauvres. La paroisse demeure le cadre administratif qui permet de savoir où sont célébrés les baptêmes, les confirmations, les mariages et les funérailles.

Dans la **paroisse**, les prêtres remplissent de nombreuses tâches, mais certaines ne peuvent être déléguées : ils président l'Eucharistie dominicale et donnent le sacrement du pardon de Dieu à ceux qui le demandent. Ils ont besoin de préparer les homélies pour qu'elles soient nourrissantes pour l'assemblée ; ils ont besoin de temps pour rencontrer les gens avant ou après les messes. Ils ont aussi besoin de consacrer du temps pour retrouver une équipe de jeunes ou d'adultes de la paroisse qui, lors du week-end, vivent un temps spirituel dans un lieu ou l'autre du diocèse. C'est pourquoi on continuera à pri-

vilégier, dans chaque **PAROISSE NOUVELLE**, une messe dominicale dans un lieu fixe et à une heure fixe. Certains objectent que des personnes handicapées ou âgées peuvent être privées d'une célébration dominicale près de leur habitation, en particulier dans des communes rurales. Sans doute, une attention est à porter aux frères et sœurs fragiles. Pour eux, des covoiturages sont proposés dans plusieurs lieux. Cela n'empêche pas, pour la semaine, de vivre des célébrations eucharistiques dans d'autres lieux et d'encourager les paroissiens à organiser des temps de prière (prière des Heures, chapelet, temps d'adoration, liturgie de la Parole...) dans les églises situées sur le territoire paroissial.

Chaque **PAROISSE NOUVELLE** se dotera d'une Équipe d'Animation Pastorale (EAP). L'existence de l'EAP rappelle d'abord que tous, ministres ordonnés et personnes laïques, portent ensemble le souci de la vie et de la mission de la paroisse. Certains seront membres des EAP et auront, avec le prêtre, un regard sur l'ensemble des missions de la **PAROISSE NOUVELLE** ; d'autres prendront en charge un aspect ou l'autre de la mission. Et il n'y a pas de petites missions !

Une charte diocésaine sera proposée aux EAP, de même que des formations spécifiques au niveau, par exemple, de l'ensemble pastoral.

On veillera à ce que les membres de l'EAP soient connus des membres de la paroisse et que leur mission leur soit remise lors d'une messe dominicale. Les EAP des paroisses du diocèse se réuniront toutes le 25 mars prochain. Elles partageront leurs expériences, les fruits de vie qui permettent à notre Église d'être plus missionnaire et plus synodale. Chaque paroisse veillera aussi à se donner un Conseil des Affaires économiques Paroissiales (CAEP).

Chaque fois que c'est possible, chaque **PAROISSE NOUVELLE** créera la fonction d'économiste paroissial. Celui-ci soutient la tâche du pasteur dans les aspects économiques, immobiliers, financiers, comptables de la vie paroissiale.

Et, suivant les recommandations du prochain Synode romain, nous serons attentifs aux ministères nouveaux qui pourraient aider les paroisses à vivre leur mission.

Les EAP seront attentives à consulter, de manière régulière, le conseil pastoral de la paroisse quand il existe et/ou à convoquer une assemblée paroissiale, sur un thème : un aspect de la mission de la paroisse, l'évolution du territoire composant la paroisse, un événement, etc. Sans doute, la participation à la vie paroissiale est tributaire de l'âge des paroissiens : la disponibilité des personnes

*Il en va de la synodalité
de l'Église de veiller
à entendre tous les membres,
dans le respect de leur spécificité.*

retraitées est peut-être plus grande que celle d'un père ou d'une mère de famille ayant une vie professionnelle. De même, la sollicitation de l'avis des enfants, des jeunes, des personnes en précarité ou malades exige des attentions particulières. Mais il en va de la synodalité de l'Église de veiller à entendre tous les membres, dans le respect de leur spécificité.

Aujourd'hui, on parle assez fréquemment de la société française comme d'un archipel. Des groupes se constituent en réseaux. On se rassemble en fonction d'opinions communes, d'intérêts communs, formant des îles entre lesquelles les relations n'existent pas ou peu. Ce ne peut pas être le modèle de notre Église diocésaine. L'Église est un **corps** où tous les membres acceptent de dépendre les uns des autres, dans la diversité de leurs vocations, de leurs opinions ou sensibilités, ou de leurs missions. Les **PAROISSES NOUVELLES** ne sont pas les îles d'un archipel, mais les membres d'un **Corps**. Nous avons besoin de nous réapproprier notre histoire commune, notre appartenance commune au diocèse, par la participation aux rassemblements et aux pèlerinages diocésains par exemple. Je suggère que chaque **PAROISSE NOUVELLE**

vive un pèlerinage à l'église-mère, la cathédrale, pour signifier son lien au beau diocèse de Bordeaux. C'est l'occasion aussi pour nous, de faire mémoire des vraies fraternités et amitiés vécues dans les communautés chrétiennes, les accueillir comme un don lié à notre foi et à ce qu'est l'Église du Christ. Car, pour reprendre un saint bordelais, saint Paulin de Nole, « *nous sommes les membres d'un seul **corps**, nous avons un unique chef, nous sommes inondés par une unique grâce, nous vivons d'un seul pain, nous marchons sur une unique voie, nous habitons la même maison*⁴⁰ ».

*L'Église est un **corps**
où tous les membres
acceptent de dépendre
les uns des autres.*

**« Vous êtes membres
du Corps du Christ. »
1 Co 12, 27**

La récente démarche synodale a parfois révélé quelques relations difficiles, voire conflictuelles, entre membres du diocèse, même s'il faut souligner une réelle fraternité les uns avec les autres. Qu'est-ce qui favorise entre nous de bonnes relations ? Pour répondre, j'encourage à accueillir le témoignage des premières communautés chrétiennes décrites dans le livre des Actes des

Apôtres et les Lettres de saint Paul. Il y avait, dans ces communautés, des tensions et des heurts. Mais ils ne s'en satisfaisaient pas. Ils œuvraient pour l'unité et la réconciliation.

Par exemple, à la fin de ses lettres, saint Paul évoque ses compagnons, hommes et femmes. Il a souvent des mots pleins de confiance et d'affection. Il évoque « *Tite, mon frère* » (2Co 2, 13), « *mon compagnon et mon collaborateur* » (2Co 8, 23). Il parle avec autant d'affection, de Timothée, Sosthène, Lucius, Phébé notre sœur, Prisca et Aquilas, et de tant d'autres... Entre Paul et ses collaborateurs, il y a une estime réciproque, une aide mutuelle, une vraie solidarité. Ils ont pourtant des tempéraments différents. Dans les **PAROISSES NOUVELLES**, nous continuerons à **développer cette estime réciproque, en valorisant l'autre, faisant abstraction des possibles polémiques.** Rappelons-nous, dans l'Évangile, la rencontre de Zachée avec Jésus : Zachée se croyait méprisé, rejeté de tous du fait de sa profession ; se sentant estimé de Jésus, il va déployer une énergie extraordinaire.

Et puis communiquons entre nous ! Penser que l'autre est conscient de ma bonne volonté, de mon désir de collaborer, de vivre en communion peut entraîner, si je ne lui en parle pas, des malentendus, des blocages. **Communiquons entre nous !**

Entre services et paroisses, entre prêtres, diacres et laïcs, entre gens de sensibilités différentes ! Et « *si ton ennemi a faim, donne-lui à manger... Ne te laisse pas vaincre par le mal, sois vainqueur du mal par le bien.* » (Rm 12, 20-21).

Dans l'Église, l'Esprit Saint suscite des charismes, des ministères différents, sans disloquer le **Corps du Christ**. C'est l'Esprit Saint qui fait habiter dans le cœur des disciples-missionnaires, non pas un esprit de domination, de pouvoir, mais de service, de collaboration. Ayons l'humilité qui nous situe à notre place comme membres de ce **Corps**. Laissons-nous habiter par l'Esprit Saint. Celui-ci nous donne la grâce de vivre avec les autres différents : c'est l'Église de Pentecôte, une Église missionnaire et synodale.

Les prêtres, pris parmi les frères

Dans notre diocèse, beaucoup comprennent très bien que l'Église ne repose pas seulement sur les prêtres et se réjouissent à juste titre de voir tant de laïcs être des pierres vivantes (cf. 1P 2, 5). Les diacres sont appréciés et prennent leur part dans la vie des communautés. Pour autant, ni le laïc ni le diacre ne peuvent remplacer le prêtre, pas plus d'ailleurs que le prêtre ne remplace le laïc ou

le diacre. Leurs **vocations** et leurs fonctions sont diverses, spécifiques et complémentaires. Et certaines, comme celles des prêtres, sont indispensables. Comment faire alors ? La grande majorité des prêtres exercent en paroisse. Pourtant, d'autres lieux ont besoin du ministère des prêtres, comme les séminaires, sans parler du devoir de solidarité avec des diocèses de la Province ou de l'Église universelle. Alors, que faire ? Nous vivons dans l'espérance qu'il y ait davantage de prêtres. Et pour cela, nous prions régulièrement pour les **vocations**. Je demande aux paroisses d'inclure, dans la célébration dominicale, une **prière pour les vocations de prêtres et de personnes consacrées**. Notre prière exprime au Seigneur notre désir, notre confiance et notre espérance.

Cela étant, l'avenir du diocèse n'est pas envisagé à partir du seul nombre des prêtres. Ceux-ci savent pouvoir compter sur des personnes laïques formées et passionnées par l'évangélisation. Dans la majorité des paroisses, il y a une bonne **col-**

laboration entre prêtres, diacres et laïcs. Bien sûr, cette **collaboration** ne doit pas être acceptée seulement comme une nécessité, mais aussi reconnue comme une grâce pour la vie de l'Église et l'annonce de l'Évangile. Le ministère de prêtre est d'autant plus « appelant » qu'il ne s'exerce pas de façon solitaire, mais dans des conditions où est visible la **communio**n entre tous. C'est cette Église missionnaire et synodale que nous voulons promouvoir et servir, à une étape nouvelle de la vie du diocèse de Bordeaux. J'encourage la **lecture partagée** de cette lettre, en **PAROISSE NOUVELLE**. Je souhaite qu'elle éclaire la réflexion de tous pour vivre avec un élan nouveau, notre **vocation** de « disciples-missionnaires ». Je souhaite aussi qu'elle éclaire la réflexion de ceux et celles qui élaboreront le projet pastoral de la **PAROISSE NOUVELLE**, tenant compte de la particularité de chacune et discernant ce qui paraît prioritaire. « *Celui qui a des oreilles, qu'il entende ce que l'Esprit dit aux Églises* » (Ap 2, 17), en particulier celle qui est en Gironde.